



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | ECULLY, FRANCE – 19 novembre 2020

SEQENS investit dans de nouvelles technologies et s'engage à produire des molécules essentielles pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement de médicaments critiques sur 5 de ses sites français

Le 19 novembre 2020, Monsieur Bruno Lemaire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance et Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie ont annoncé la liste des premiers projets industriels sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Capacity Building » lancé le 18 juin 2020 et dans le cadre de l'Appel à Projets « Plan de Relance pour l'Industrie » lancé le 3 septembre 2020.

Plusieurs projets de SEQENS ont été sélectionnés dans le domaine de la synthèse pharmaceutique : ils permettent d'accélérer le développement et la production en France de molécules essentielles et de sécuriser ainsi la chaîne d'approvisionnement de médicaments critiques et de produits en pénurie au cours de la crise sanitaire du printemps 2020.

En tant qu'acteur intégré sur la chaîne de production des médicaments, de la production d'intermédiaires jusqu'à la production de principes actifs et de la recherche au développement jusqu'à l'industrialisation, SEQENS a les capacités techniques et industrielles pour mener à bien ces projets critiques pour l'indépendance sanitaire de l'Europe. SEQENS s'appuie en particulier sur son centre R&D, le SEQENS'Lab, et sur quatre usines de production en France, répartis sur le territoire. L'investissement total s'élève à 65 M€.

Ces projets permettront de redynamiser la production de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques sur nos territoires et créeront pas moins de 200 emplois en phase projet et de 80 à 100 emplois directs en phase opérationnelle sur les sites industriels concernés.

S'appuyant sur des technologies de rupture permettant de garantir un haut niveau de performance, notamment environnementale, les nouvelles unités permettront une production compétitive et durable sur le territoire français de ces molécules essentielles.

« Le groupe Seqens est fier de pouvoir participer au maintien et au développement en France de productions essentielles pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement de médicaments critiques pour notre pays. Nous remercions Monsieur le Ministre Bruno Le Maire et Madame la Ministre Agnès Pannier-Runacher et BPI France pour le soutien apporté par l'Etat qui est une condition nécessaire pour garantir le déploiement rapide de ces projets stratégiques pour notre groupe, pour nos clients et nos partenaires et pour participer ainsi à renforcer la souveraineté sanitaire française et européenne. Par ces investissements, SEQENS relève le défi en misant sur l'innovation, les nouvelles technologies et les compétences de ses équipes ! » assure Pierre Luzeau, le président de SEQENS.

Ce projet a été financé par le Gouvernement dans le cadre de France relance.

A propos de SEQENS :

SEQENS est un leader mondial de la synthèse pharmaceutique et des ingrédients de spécialité.

Avec 24 sites de production et 3 centres de R&D en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, SEQENS développe des solutions et des ingrédients sur mesure pour les industries les plus exigeantes telles que la santé, l'électronique, les cosmétiques, l'alimentation et les soins à domicile. Animés par une culture d'excellence et un fort esprit d'entreprise, ses 3 200 employés s'engagent à fournir à nos clients le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique, conformément à notre programme de responsabilité sociale des entreprises.

press@seqens.com / www.seqens.com / LinkedIn : SEQENS / Twitter : seqens_group

www.seqens.com

SEQENS SAS, – 21 chemin de la Sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex – Capital Social 226 890 746.63 euros – 444 465 736 00049 RCS Lyon –
Tel : +33 (0)4 26 99 18 00 – Fax : +33 (0)4 26 99 18 38